



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ENCORE UNE NOUVELLE PÉRIODE TRANSITOIRE : LA CFDT DIT NON À UNE PRÉCIPITATION HASARDEUSE !

La CFDT demande le report de cette phase transitoire !

Dès le 05 octobre (*voire le 28 septembre*), la Poste a décidé d'ouvrir une nouvelle période transitoire (*une de plus !*) d'aménagement du temps de travail à la distribution dont l'objectif est de garantir partout le 6 jours/7 et donc de revenir aux organisations d'avant le 16 mars !

Au plan national, la CFDT a réussi à obtenir que les adaptations des organisations se fassent dans le respect de l'accord distribution de 2017.

La CFDT qui s'est engagée sur cet accord et qui a réussi à négocier de nombreux accords locaux, n'acceptera pas qu'ils puissent être modifiés sans qu'un véritable dialogue social de proximité soit déployé partout et que les personnels y soient pleinement associés. Agir en responsabilité, c'est savoir donner un peu de temps au temps pour apprécier une situation très instable et incertaine...

La CFDT interpelle les DEX IDF

Nous considérons que toutes modifications apportées aux régimes de travail en vigueur avant le 16 mars nécessitent des concertations approfondies dans le cadre **d'un dialogue social de qualité**. Or, chaque établissement propose de multiplier les rencontres, en plein mois d'Août, au cœur de la période de congés... Pour la CFDT, **le dialogue social** est faussé. Il devient ainsi une caricature inacceptable qui peut être assimilée à un passage en force !

VITAMINEZ LE DIALOGUE SOCIAL !



C'est pourquoi dans un courrier que nous venons d'adresser aux trois DEX IDF, nous leur demandons de ne pas sombrer dans une précipitation d'autant moins compréhensible que des incertitudes continuent malheureusement de planer sur la situation sanitaire de rentrée... **Un report jusqu'à la mi-septembre de cette phase de concertation locale** serait un signe de respect des organisations syndicales qui s'engagent (*accords locaux*) et des personnels (*les premiers concernés*).

Les points de vigilance :

Même si l'on évoque le retour aux organisations de l'avant 16 mars, les adaptations qui pourraient être négociées devront faire **l'objet d'accords de révision**.

La CFDT sera particulièrement vigilante sur les points suivants :

- ▶ Le respect de **l'accord distribution**.
- ▶ Une totale **transparence sur les flux** (*relation avec les PIC*) avec une communication préalable des chiffres de trafic.
- ▶ **Les moyens complémentaires** à mettre en place pour garantir des conditions de travail acceptables dans un contexte difficile.
- ▶ Le respect scrupuleux de **l'encadrement de la sécabilité** sur la base de 12 jours maximum sur la période du 1er janvier au 7 mars et du 28 septembre au 31 décembre et de la sécabilité structurelle (*aucune augmentation du nombre de jours*).
- ▶ **Le maintien de la prime** de remplacement de 7€ versée le samedi, y compris les autres jours pour les facteurs de cycle, FE, FSE démontés de leur quartier ou cycle.



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél. : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdfs3c.org

L'évolution de la crise sanitaire ainsi que le respect de la concertation avec les facteurs et leurs représentants n'autorisent pas La Poste à une telle précipitation !

Vous pouvez compter sur la CFDT pour agir efficacement à vos côtés.